

Relations avec les institutions de la Croix-Rouge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1966)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dans ce domaine et de convoquer une nouvelle réunion d'experts. Le CICR s'est adressé aux gouvernements des pays spécialement intéressés à ce problème pour les consulter sur les modalités que devrait présenter cette prochaine réunion. A cet effet, deux de ses collaborateurs, M. Pilloud, directeur, et M. Wilhelm, sous-directeur, se sont rendus, au cours de l'été, dans plusieurs capitales pour avoir des entretiens avec les services gouvernementaux compétents. En outre, en décembre, ils ont eu des entretiens à Genève avec un représentant de la protection civile suédoise, venu informer le CICR des progrès réalisés par les services compétents des pays nordiques dans leurs conversations communes sur la question.

Le CICR a attaché une importance particulière à la Résolution XXVIII qui proclame solennellement quelques principes essentiels de protection en faveur de la population civile, que devrait observer toute autorité ayant la responsabilité de mener des combats. Le CICR ne s'est pas contenté de donner une large diffusion à ce texte, qu'on a pu appeler « la Déclaration de Vienne » ; il a estimé nécessaire de rechercher, conformément à la demande que lui adresse cette résolution, comment ces principes pourraient trouver une consécration et un développement dans le droit international conventionnel. A cet effet, il a décidé de consulter une série de personnalités à travers le monde, consultations qui ont commencé au cours de l'été 1966, à la faveur des déplacements effectués par certains de ses collaborateurs en liaison avec d'autres problèmes.

2. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA CROIX-ROUGE

Reconnaissance de nouvelles Sociétés nationales

Le CICR a prononcé, en 1966, la reconnaissance officielle de deux Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Il s'agit de la Croix-Rouge du Kénya (3 novembre) et de la Croix-Rouge de Zambie (8 décembre).

Ainsi, le nombre des Sociétés nationales officiellement reconnues a passé à 108.

Sociétés nationales

Comme de coutume, le CICR a eu, durant cette année, de fréquents et fructueux contacts avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil Rouge. En plus des nombreuses missions déjà mentionnées dans ce rapport, plusieurs représentants du CICR se sont rendus à l'étranger. Les principales visites, qui ont consolidé les liens existant entre le Comité international de la Croix-Rouge et les Sociétés nationales, ont été les suivantes :

En février et mars, M. Samuel A. Gonard, Président du CICR, a eu l'occasion de visiter les Sociétés d'Amérique centrale ; il était accompagné de M. S. Nessi, délégué. Au préalable, il a eu des entretiens avec U Thant, au siège des Nations Unies à New York, puis s'est rendu à Washington, où il a notamment rencontré le Général Collins, Président de la Croix-Rouge américaine, et M. Dean Rusk, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Au Mexique, où il a été reçu par M. J. Barroso Chavez, Président de la Société nationale et de la Ligue, le Président du CICR a visité les branches de Puebla et de Merida.

Poursuivant son voyage, M. Gonard a ensuite passé quelques jours au Guatemala. Après avoir été reçu par le chef du Gouvernement et ses principaux ministres, ainsi que par les Autorités municipales de la capitale, M. Gonard s'est familiarisé avec les activités de la Société, présidée par M. A. Amado Chacón.

Au Salvador, le Président du CICR a été reçu par le Colonel J. Rivera Carballo, Président de la République ; puis le Dr R. A. Jimenez lui a montré les principales activités de la Société nationale qu'il préside.

Au Honduras, M. Gonard a rendu visite à la Croix-Rouge nationale dont la Présidente, M^{me} Enriqueta G. de Lazarus, lui a fait connaître les activités. Au cours de son séjour à Tegucigalpa, M. Gonard a rencontré le Vice-Président de la République.

Au Nicaragua, les dirigeants de la Croix-Rouge nationale ont exposé en détail les tâches et réalisations de leur Société au Prési-

dent du CICR. Au cours de son séjour, M. Gonard a été accueilli par le Président de la République, M. René Schick.

Au Costa Rica, M. Gonard s'est tout d'abord entretenu avec les dirigeants de la Société nationale avant de rendre visite aux Comités auxiliaires de Cartago et de Guadalupe en compagnie du Président de la Croix-Rouge costaricienne, M. F. Solórzano Salas. Avant son départ, M. Gonard a rencontré M. Joaquín Tréjos Fernandez, Président de la République.

A son arrivée à Panama, le Président Gonard a été reçu par le Président de la République, M. Marco A. Robles, et par son épouse, qui est Présidente de la Société nationale. Profitant de ce passage, il a rendu visite au Général Thomas R. Fleming, Gouverneur de la Zone du Canal, et au Juge Crowe, Président de la branche de la Croix-Rouge américaine de cette région.

Au Venezuela, M. Gonard a été reçu par le Président de la République, le Dr Raoul Leoni, et a longuement visité les installations de la Société nationale, présidée par M^{me} Maria Eugenia de Alvarez.

Cette mission s'est terminée par une visite au Gouvernement et à la Croix-Rouge de la Jamaïque, où M. Gonard a pu s'entretenir avec Sir Clifford Campbell, Gouverneur général, et avec M^{me} Leighton M. Clark, Présidente de la Société nationale.

A son retour en Europe, M. Gonard a fait une brève escale à Lisbonne, où il a été reçu par le Général Carlos Mario Sanches de Castro da Costa Macedo, Président de la Croix-Rouge portugaise, et avec le chef de l'Etat. M. Georg Hoffmann, délégué général du CICR pour l'Afrique, l'accompagnait.

Du mois d'avril au mois de septembre, M. Gonard a rendu successivement visite aux Croix-Rouges et aux Autorités des pays suivants : Pologne, Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, URSS, République démocratique allemande, Hongrie et Tchécoslovaquie. Il fut accompagné à tour de rôle par MM. Jean-Pierre Maunoir, Jacques de Rougemont, Pierre Basset, Herbert Beckh, Michel Martin et Serge Nessi, délégués.

Partout M. Gonard s'est familiarisé avec les activités des Sociétés nationales, de leurs Comités et branches régionales et locales, aussi bien dans les grands complexes industriels qu'à la campagne. Il a été notamment reçu par M. M. Koslov, Vice-

Président du Praesidium du Soviet suprême de l'URSS, et par le Professeur Gueorgui Miterev, Président de l'Alliance des Croix et Croissant-Rouges de l'Union soviétique et Vice-Président de la Ligue. Au cours de son séjour en URSS, il a eu l'occasion de rendre visite au Croissant-Rouge de la RSS du Tadjikistan, présidé par M. N. R. Tourssounov, et au Comité de Leningrad, présidé par la doctoresse T. K. Grakova.

En Pologne, M. Gonard a été reçu par MM. Cyrankiewicz et Rapacki, Président du Conseil des Ministres et Ministre des Affaires étrangères, ainsi que par M^{me} Irena Domanska, Présidente de la Société nationale.

En Roumanie, le premier Vice-Président du Conseil des Ministres, M. Birladeanu, M. Corneliu Manescu, Ministre des Affaires étrangères, ainsi que M. Moisesco, Président de la Société nationale, ont accueilli M. Gonard.

En Yougoslavie, celui-ci a rencontré M. Stambulić, Président du Conseil, et le D^r Pavle Gregorić, Président de la Société nationale.

Dans la République démocratique allemande, M. Gonard a été reçu par le chef de l'Etat, M. Walter Ulbricht, et par le D^r Werner Ludwig, Président de la Société nationale.

En Hongrie, M. Gonard s'est entretenu avec M. Kallai, Premier Ministre et avec le Professeur Gegesi-Kiss, Président de la Société nationale.

En Tchécoslovaquie, M. Gonard a été reçu par M. Skoda, Vice-Président de l'Assemblée nationale, et par le D^r Zdenek Stich, Président de la Société nationale, entouré de ses principaux collaborateurs.

Répondant à une invitation de la Croix-Rouge néerlandaise, M. Gonard s'est rendu, en juillet, aux Pays-Bas. Il était accompagné de M. Pierre Basset. Il y fut notamment reçu par MM. J. Cals, Premier Ministre, et J. Luns, Ministre des Affaires étrangères, et par le Jonkheer Kraijenhoff et M. van Emden, respectivement Président et Directeur général de la Société nationale.

Finalement, au mois d'octobre, après plusieurs contacts dans le courant de l'année avec le D^r Giuseppe Potenza, Président général de la Croix-Rouge italienne, M. Gonard fut reçu par le Comité de Venise de cette société et par son Président, le Professeur A. Coïn.

D'autres membres du CICR ont également effectué des missions

auprès de diverses Sociétés nationales. Au mois de mai, le Professeur Jacques Freymond, Vice-Président, a représenté l'Institution à l'Assemblée générale annuelle de la Croix-Rouge américaine à San Diego.

Au mois de mai également, M. Hans Bachmann, membre du CICR, est allé à Munich, où il a assisté aux manifestations célébrant le centenaire de la fondation de la Croix-Rouge bavaroise.

M. Frédéric Siordet, membre de l'Institution, s'est rendu à Paris en juin et en octobre, et, à Helsinki, au mois d'août, où il a participé à diverses réunions de juristes et rendu visite aux Croix-Rouges française et finlandaise.

Ce même mois de juin, le CICR a délégué une mission pour participer à l'assemblée générale de la Croix-Rouge suisse, assemblée qui coïncidait avec le centenaire de sa fondation. Cette Société avait activement participé aux fêtes du centenaire de la fondation de la Croix-Rouge à Genève et en Suisse en 1963. La délégation était composée de MM. Hans Bachmann, Hans Meuli, Dietrich Schindler, Frédéric Siordet et Jean Pictet, directeur général, qui donna à cette occasion une importante conférence.

A la fin du mois de novembre, le Professeur Jacques Freymond, Vice-Président du CICR, a effectué une mission au Vietnam, notamment auprès de la Société nationale. Il a eu d'importants entretiens avec le Président de la Croix-Rouge vietnamienne, le Dr Pham-van-Hat.

Nombreux furent les Présidents et dirigeants de Sociétés nationales qui ont visité le CICR, particulièrement au mois d'octobre, lors de la 86^e session du Comité exécutif de la Ligue.

La Commission permanente de la Croix-Rouge internationale, présidée par la Comtesse de Limerick, Vice-Présidente de la Croix-Rouge britannique, et réunissant le Professeur Gueorgui Miterev, Président de l'Alliance, le Général James F. Collins, Président de la Croix-Rouge américaine, le Dr Newman-Morris, Président de la Croix-Rouge australienne, M. Hans von Lauda, Président de la Croix-Rouge autrichienne, ainsi que les Présidents et représentants du CICR et de la Ligue, s'est réunie au siège du CICR, le lundi 3 octobre. Le mardi 4 octobre, le CICR a reçu l'ensemble des délégués et observateurs au Comité exécutif de la Ligue pour une réunion d'information à son siège.

Séminaires régionaux

Un séminaire sur les secours en cas de désastres en Asie du Sud-Est s'est tenu à Singapour du 2 au 9 mai 1966, avec la participation de délégués des Sociétés nationales suivantes : Australie, Ceylan, Inde, Japon, République de Corée, Laos, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Singapour, Thaïlande et République du Vietnam. Les objectifs principaux de cette réunion étaient d'encourager, de développer et d'affermir les Sociétés nationales dans le sud-est de l'Asie par les moyens suivants :

- a) échange mutuel d'expériences pratiques et de programmes dans le domaine particulier des secours en cas de catastrophes ;
- b) examen des besoins et problèmes spécifiques des Sociétés nationales dans ce domaine ;
- c) examen des possibilités d'une planification des secours en prévision de catastrophes ;
- d) développement des relations entre la Ligue et les Sociétés nationales.

Le Comité international de la Croix-Rouge était représenté à cet important séminaire par M. A. Durand, qui souligna le rôle que les Sociétés nationales doivent jouer en faveur des victimes de conflit. Il rappela la nécessité de veiller à ce que le personnel judiciaire, médical et militaire soit informé, en détail, des Conventions de Genève. Il faudrait également que le grand public connaisse les principaux articles de ces Conventions.

A l'issue de ces travaux, le séminaire a adopté une Recommandation qui concerne plus particulièrement le CICR et dont voici le texte original :

RELIEF TO VICTIMS OF CONFLICT

It is recommended that :

1. The ICRC should establish more regular communications with National Societies on their responsibilities arising from the Geneva Conventions ;
2. National Societies study Resolution 21 of the International Conference of the Red Cross held in Vienna in 1965 concerning the implementation and dissemination of the Geneva Conventions and take every possible step to carry out this Resolution.

Le premier séminaire régional des Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient s'est tenu à Rabat, du 23 au 28 mai 1966. L'organisation de cette importante manifestation avait été assurée conjointement par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge marocain.

Douze Sociétés nationales du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont participé à cette rencontre : Algérie, Arabie séoudite, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Syrie, Soudan, Tunisie, Turquie. De plus, quatre Croix-Rouges européennes avaient été invitées à titre d'observateurs par le Croissant-Rouge marocain (France, Espagne, Suède, Suisse). D'autres observateurs représentaient sept organisations intergouvernementales ou bénévoles, notamment l'OMS et l'UNICEF.

Le Comité international de la Croix-Rouge était représenté à cette importante réunion par M. Pierre Gaillard, délégué, qui retraça brièvement le rôle du CICR dans le monde, puis présenta deux exposés détaillés, l'un sur le rôle du CICR et des Sociétés nationales dans les conflits, l'autre sur les secours aux victimes de conflits.

A la suite de ces communications, l'assemblée adopta à l'unanimité deux recommandations visant à une meilleure application des dispositions des Conventions de Genève en cas de conflit et invitant les Sociétés nationales à appuyer les démarches du CICR. La III^e Recommandation, qui développe les décisions prises à la récente Conférence de Vienne, adresse notamment au CICR la prière instante de poursuivre son action en vue d'étendre l'aide humanitaire de la Croix-Rouge aux victimes de conflits non internationaux et recommande aux gouvernements des Etats parties aux Conventions de Genève, ainsi qu'aux Sociétés nationales, d'accorder leur appui aux efforts déployés à cette fin dans leurs pays respectifs. Elle rappela « la nécessité pour les Sociétés nationales de veiller par tous les moyens à leur disposition à la sauvegarde des principes humanitaires dont elles sont les gardiennes, et à leur application pratique, non seulement en cas de guerre internationale, mais aussi en cas de guerre civile ou de troubles intérieurs, et partout où des hommes souffrent pour des raisons politiques internationales ou nationales ».

Quant à la IV^e Recommandation, elle concerne plus spécialement

les secours matériels aux victimes de conflits internes et conclut en invitant les Sociétés nationales à « entreprendre elles-mêmes toute action imposée par les circonstances et à soutenir les activités de secours qui seraient entreprises par le CICR ».

* * *

Le CICR a également participé à la première Conférence internationale pour la protection et l'élimination des effets des calamités naturelles et autres désastres, qui s'est tenue à Skopje du 25 au 30 octobre 1966. Avec la Croix-Rouge yougoslave, le CICR a participé au Comité d'organisation de cette Conférence où se trouvait également la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

La Conférence a été saisie d'une soixantaine de rapports, dont l'ensemble donne une vue très claire de ce que peuvent être la prévention et les secours à apporter en cas de désastres.

La Conférence, qui réunissait les délégués de 20 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ceux de 10 gouvernements et de plusieurs organisations internationales, a adopté des conclusions qui seront certainement un guide fort utile pour tous ceux qui ont à agir dans de telles circonstances.

De son côté, le CICR, qui était représenté par son directeur, M. C. Pilloud, et par M. C. Ammann, sous-directeur, a présenté plusieurs rapports, notamment sur la recherche des disparus.

La Ligue, pour sa part, avait saisi la Conférence de rapports fort importants sur la planification et sur la coordination des mesures de secours en cas de désastres.

Cette initiative de la Croix-Rouge yougoslave a remporté un plein succès, cela d'autant plus que les participants ont pu se rendre compte sur place des mesures adoptées pour réparer les dommages causés par le tremblement de terre dont la ville de Skopje a été victime.

* * *

Fonds Shôken

La Commission paritaire chargée de distribuer les revenus du Fonds de l'Impératrice Shôken s'est réunie à Genève le 23 mars 1966.

Outre des représentants du CICR et de la Ligue, la Commission comptait un représentant de la Croix-Rouge japonaise en la personne de M. l'Ambassadeur Morio Aoki.

La Commission a pris connaissance du relevé des comptes et de la situation du Fonds au 31 décembre 1965, puis elle a examiné les demandes d'allocations présentées en vue de la 45^e distribution des revenus. A la suite de son examen, la Commission a décidé d'accorder à la Croix-Rouge de Trinidad-et-Tobago une somme équivalente au montant maximum alloué lors des distributions précédentes, à savoir Fr.s. 12.000,—. Cette somme doit permettre à la Croix-Rouge de Trinidad-et-Tobago de fournir à son home de convalescence pour enfants un équipement complémentaire nécessaire.

Le solde non utilisé de cette distribution des revenus, soit Fr.s. 7.070,30, sera ajouté aux revenus disponibles à l'occasion de la 46^e distribution.

3. RELATIONS

AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

ONU et Agences spécialisées

A part les nombreux rapports que le CICR a eus avec les Nations Unies et son Office à Genève, signalons que, le 11 février 1966, M. le Président Gonard, accompagné de M. S. Nessi, de passage à New York, a été reçu par U Thant, Secrétaire général de l'ONU. Le Président du CICR a revu U Thant à Genève le 6 juillet.

MM. Nessi et de Reynold ont été les observateurs du CICR à la 40^e session tenue à Genève en juillet par le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies. Puis, M^{me} Daniel a représenté le CICR à la 15^e session du Comité exécutif du programme du Haut Commissaire pour les réfugiés (mai 1966), alors que M. de Reynold a été l'observateur du Comité à la 16^e session tenue en novembre.

En janvier, MM. Nessi et de Reynold ont représenté le CICR au Conseil exécutif de l'Organisation Mondiale de la Santé ; quatre mois plus tard, soit en mai, M^{lle} Pfirter et M. Nessi ont été les observateurs du Comité à l'Assemblée mondiale réunie à Genève.